Accusé de réception en préfecture
001-210100277-20220607-delib_20220603-DE
Date de télétransmission : 16/06/2022
Date de réception préfecture : 16/06/2022

Département de l'Ain

Commune de Balan

Délibération du conseil municipal
Séance du 7 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 7 juin à vingt heures et zéro minute, le conseil municipal de la commune de Balan, régulièrement convoqué le 1er juin deux mille vingt-deux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Patrick MÉANT, Maire de Balan.

Présents : Patrick MÉANT, Véronique DOCK, Patrick BOUVIER, Catherine FRANGIONE, François FERRETTI, Corinne VILLARDIER, Stéphane PONTHIEU, Yolande AFFRE, Sébastien BUSSY, Marie-Claire LIORET, Michel TROSSELLY, Pierre BOUVIER, Bérengère MULLER, Vincent MAILLET, Valérie VILLARD, Jean-Pierre BURGHARDT, Jessie MÉAN, Laurent ROGNARD, Claudine CHALLAND.

Absents excusés : Éliane MARTINS, conseillère municipale, pouvoir donné à C. VILLARDIER
Jean-Michel HALET, conseiller municipal, pouvoir donné à P. MÉANT
Noémie BIMOZ, conseiller municipal, pouvoir donné à Y. AFFRE
François GERENTET, conseiller municipal, pouvoir donné à P. BOUVIER

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des collectivités territoriales, Yolande AFFRE a été nommée secrétaire de séance.

2022-06-03 Subventions exceptionnelles aux associations – Demandes des associations BCA, Balan La Valbonne Kick Boxing et Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que la commune a reçu les 3 demandes de subventions suivantes :

Associations	Motifs	Montant
Balan Côtière Athlétisme BCA	Meeting chaussettes	400 €
Balan La Valbonne Kick-Boxing	Stage d'immersion en Thaïlande	600 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Bal du 13 juillet	700 €

Monsieur François FERRETTI, maire-adjoint en charge de la vie associative fait une présentation des demandes. Il précise que les dossiers ont été mis à disposition des élus avant la séance de ce jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré,

VALIDE, à l'unanimité l'attribution d'une subvention d'un montant de 400 € à l'association BCA pour l'organisation du Meeting Chaussettes,

VALIDE, à l'unanimité (Stéphane PONTHIEU, conseiller municipal et membre de l'association ne participe pas au vote) l'attribution d'une subvention d'un montant de 700 € à l'association Amicale des Sapeurs-Pompiers pour l'organisation du Bal du 14 juillet,

DÉCIDE, à la majorité (Stéphane PONTHIEU, conseiller municipal et membre de l'association ne participe pas au vote. 17 votes pour et 5 votes contre : S. BUSSY, Y. AFFRE, N. BIMOZ, M. TROSSELLY et M-C LIORET) **de reporter** le vote relatif à l'attribution d'une subvention à l'association Balan La Valbonne Kick-Boxing pour l'organisation d'un stage d'immersion. L'assemblée délibérante demande à pouvoir disposer d'éléments complémentaires et **charge** Monsieur Stéphane PONTHIEU de préparer un dossier de présentation complet pour une prochaine séance du conseil municipal.

CHARGE Monsieur le Maire de faire exécuter cette décision.

Le 7 juin 2022

Patrick MÉANT,
Le Maire

Département de l'Ain

*_*_*_*_*

Commune de Balan

Délibération du Conseil Municipal

Délibération 2022-06-03 – Annexe : Subventions attribuées

SUBVENTIONS 2022	
Associations	**Budget 2022**
ACADÉMIE DE LA DOMBES - SUBVENTION	100
BCA - MEETING CHAUSSETTES	400
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS - BAL DU 14 JUILLET	700
Total général	1200

Fait à Balan, le 7 juin 2022

Patrick MÉANT

Maire de Balan

MAIRIE DE BALAN (AIN)